

Droit des contrats internationaux

Titulaire

Arnaud NUYTS (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

DROI-C5128

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

réaliser des opérations juridiques complexes dans un domaine de spécialisation, en l'espèce le droit des contrats internationaux.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Bibliographie disponible sur le plan de cours sur le site www.dipulb.be [<http://www.dipulb.be>].

Autres renseignements

Contact(s)

Centre de droit privé - CP 137 - 02 650 38 72

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examen écrit. Résolution d'un cas pratique.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Note basée sur le résultat de l'examen écrit.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-DROI | **Master en droit** | finalité Droit public et international/bloc 2, finalité Droit économique et social/bloc 2 et finalité Droit civil et pénal/bloc 2

Programmes proposant ce cours à la Solvay Brussels School of Economics and Management

MA-ECON | **Master en sciences économiques** | finalité Business Economics/bloc 1

Contenu du cours

Examen des règles applicables aux contrats internationaux, tant dans la dimension étatique (rattachement du contrat à l'ordre juridique d'un Etat, à travers ses tribunaux et ses lois) que dans sa dimension non étatique (soumission des contrats à des règles de droit matériel supranationales et à des mécanismes de résolution des litiges non étatiques).

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Faire comprendre aux étudiants les manières de dépasser la contradiction apparente entre le caractère le plus souvent transfrontière des contrats commerciaux et le caractère essentiellement national de la réglementation de ceux-ci et des modes de résolutions des litiges contractuels.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours combinant des exposés ex cathedra et des discussions de cas pratiques.

Contribution au profil d'enseignement

L'enseignement vise principalement à développer la première compétence du profil d'enseignement de Master en droit, à savoir mettre ses compétences et connaissances à l'épreuve pour